



Dossier du BHI n° S1/0415

LETTRE CIRCULAIRE 103/2007
9 novembre 2007

GROUPE DE TRAVAIL DE L'OHI SUR LE REGLEMENT DU PERSONNEL DU BHI (ISRWG)

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La XVII^e Conférence hydrographique internationale (CHI) qui s'est déroulée début mai 2007, a approuvé la création d'un groupe de travail chargé de réviser le Règlement du personnel du BHI. Ce groupe de travail fournira un rapport aux Etats membres, sous couvert d'une lettre circulaire, en 2009. Le mandat, la composition, la présidence et la vice-présidence ainsi que la méthode de travail du GT qui ont été approuvés lors de la XVII^e CHI sont joints en annexe afin que vous puissiez les examiner.

2 Le GT travaillera essentiellement par correspondance (électronique) et les réunions en face à face seront décidées par le groupe en fonction des besoins et de la progression des travaux. Il est demandé aux Etats membres de désigner, pour le groupe de travail, des représentants qui aient de préférence l'expérience requise dans la gestion du personnel, et de communiquer au Bureau, **avant le 15 décembre 2007**, leurs coordonnées et adresses électroniques.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Maratos', written over a horizontal line.

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe : Mandat et composition de l'ISRWG.

CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL VISANT A ETUDIER ET A PROPOSER UNE NOUVELLE EDITION DU REGLEMENT DU PERSONNEL DU BHI

La Conférence a créé le *Groupe de travail sur le Règlement du personnel* avec le mandat suivant :

Mandat

1. Effectuer une révision globale du Règlement du personnel du BHI.
2. Proposer toute modification au Règlement du personnel nécessaire pour la bonne administration du BHI à l'aide de procédures uniformes et reconnues à l'échelle internationale.
3. Proposer toutes les modifications supplémentaires au Règlement du personnel qui seront nécessaires lors de la mise en œuvre de l'organisation du nouveau Secrétariat.
4. Fournir un rapport sur ses travaux, par lettre circulaire, aux Etats membres en 2009.

Président et Vice-président

Président : Mme Ingelore HERING (Allemagne).

Vice-président : M. Mike HOLLIS (RU)

Composition

Le groupe de travail est ouvert à tous les Etats membres.

Les Etats membres qui souhaitent y participer devront de préférence fournir des représentants ayant l'expérience requise dans l'administration du personnel.

Le BHI sera représenté au sein du groupe de travail.

Méthode de travail

Ce groupe de travail encouragera la plus large participation possible en menant essentiellement des travaux par correspondance à l'aide des technologies de l'information, et en n'organisant des réunions en face à face de l'ensemble des membres uniquement lorsque cela sera nécessaire.
